

**STATIONNEMENT PAYANT :**

**Q PARK** **COLOMBES DOIT REPRENDRE LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :  
« TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE »

**INADMISSIBLE !**

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :  
[parkingratons22@gmail.com](mailto:parkingratons22@gmail.com)

Retrouvez tous nos articles sur : [www.lapetitexarenne.info](http://www.lapetitexarenne.info)



**SCANDALE A COLOMBES !**

**LA MUNICIPALITÉ SE TARGUE DE BIEN GÉRER CETTE DSP DÉSÉQUILIBRÉE AVEC Q-PARK ?**

**C'EST TOUT LE CONTRAIRE !!!**

**Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,**

**Une lecture très rapide** du compte 2018 de résultats de Q-Park **aurait fait dresser les cheveux sur la tête** de n'importe quel directeur d'une entreprise lambda.....

Ce qui n'est pas le cas de la municipalité **qui a entériné les comptes sans sourciller**, mais surtout sans demander des explications sur **des chiffres inacceptables qui sautent aux yeux...**sauf à ceux des responsables de la mairie qui gèrent la DSP.

Aujourd'hui **parmi beaucoup d'autres** sur lesquels nous reviendrons, nous ne prendrons **qu'un exemple très emblématique** de cette extrême **légèreté ou incompétence, au choix.**

Dans ce rapport d'activité, **une ligne aurait dû alerter la municipalité**, d'autant plus qu'elle désigne une chose très obscure.

**C'est la « Convention Mission Direction & Assistance ».**

Cette convention, communément appelée « **Management fees** », nous informe sur **la rémunération** que Q-Park France facture à Q-Park Colombes en contrepartie de prestations commerciales, comptables, techniques ect....

Il est essentiel de rappeler que **cette rémunération ne doit pas être disproportionnée par rapport au coût de ces prestations**. En d'autres termes, cette rémunération ne doit pas aboutir à un transfert des bénéfices des filiales vers la holding.

Or, dans ce rapport, il n'y aucune précision concernant la nature et le périmètre de ces prestations..... ???

**En 2018, Q-Park France a considérablement augmenté sa rémunération de 15,8 % par rapport à 2017, après l'avoir déjà augmenté de 7,4 % en 2016, soit de 100.100 € en 2015, à 124.100 € en 2018 !!!!!**

Convention Mission Direction & Assistance	-124,1	-107,2	-16,9	15,8%
---	--------	--------	-------	-------

**Problème, cette somme de 124.100 €, sans autres précisions et très pudiquement qualifiée par Q-Park de « frais de siège » dans son rapport 2018 (page 58), représente près de 10,5 % du chiffre d'affaires, ce qui est considérable.**

**Et personne à la mairie ne semble s'être offusqué de la progression de 15,7 % de ce poste d'une année sur l'autre.....**

**Dans n'importe quelle entreprise bien gérée, cette augmentation énorme et obscure aurait fait l'objet d'une demande d'explications, suivie d'une éventuelle négociation en fonction de la pertinence des réponses obtenues.**

**Bien évidemment, sans cette augmentation énorme, le résultat net comptable de Q-Park aurait été bien plus élevé.....**

Il est clair que **cette DSP n'est pas suivie et contrôlée** comme elle devrait l'être. Les chiffres ne sont pas analysés, **cette énorme augmentation** qui aurait dû mettre la puce à l'oreille des responsables, **a été avalisée sans sourciller.....**

**IL EST GRAND TEMPS QU'UNE NOUVELLE  
EQUIPE MUNICIPALE PRENNE EN CHARGE  
SÉRIEUSEMENT LE DOSSIER DE LA DSP !!!**

**ANNULATION !**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com) et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur [www.lecolombesquej aime.fr](http://www.lecolombesquej aime.fr)